

## Les revenus des jeunes

24 février 2009



Cet article fait partie d'un dossier, réalisé par l'Observatoire des inégalités en partenariat avec Jeunesses en régions, qui dresse le portrait des 15-30 ans, aux premières loges de la crise de l'emploi et du mal logement.

Alors que dans les années 1970, le risque de pauvreté augmentait avec l'âge, ce sont aujourd'hui les jeunes qui connaissent davantage la pauvreté. En effet, le taux de pauvreté des 18-25 ans

mesuré par l'Insee est 60 % plus élevé que celui de l'ensemble de la population française.

Si la pauvreté des plus vieux s'est atténuée grâce aux revalorisations des pensions et à l'activité des femmes, dans le même temps, les jeunes connaissent d'importantes difficultés à trouver un emploi et, lorsqu'ils en occupent, ce sont souvent des contrats précaires. Rappelons que le RMI n'est versé qu'à partir de 25 ans. Ainsi 45 % des pauvres ont moins de 25 ans, et 72 % ont moins de 35 ans.

La composition des ménages explique aussi la plus forte pauvreté des jeunes adultes. Ils sont souvent célibataires (66 % des 19-29 ans selon l'Insee) et aussi plus longtemps qu'autrefois. Par conséquent, une plus grande part de leur budget est consacrée à des dépenses incompressibles telles que le logement et la nourriture qui pourraient être partagées en couple. Il y a aussi un nombre croissant de jeunes mères célibataires qui sont handicapées dans leurs études ou pour travailler. Ainsi le taux de pauvreté des jeunes femmes est plus élevé de 4 points de pourcentage à celui des jeunes hommes, avec 23 % et 19 % respectivement.

Le niveau de vie des jeunes est généralement faible car le salaire tend à croître avec l'ancienneté. Ainsi, le revenu salarial moyen des moins de 30 ans est inférieur de 57 % à celui des plus de 45 ans en 2006, mais ils connaissent des augmentations plus fortes dans les premières années de leur carrière. Un autre facteur d'écart est le temps de travail qui tend à s'accroître avec l'âge, les plus de 45 ans travaillant 90 jours de plus par an que les moins de 30 ans en moyenne.

Les différences de patrimoine expliquent également le plus faible niveau de vie des jeunes. Les revenus du patrimoine représentent environ 20 % des revenus des plus de 65 ans tandis que c'est une part infime des revenus des moins de 35 ans. Or le patrimoine tend à augmenter avec l'âge par son accumulation tout au long de la vie mais aussi et surtout grâce à l'évolution du marché immobilier. En effet, les générations précédentes ont bénéficié de fortes plus-values immobilières tandis que les logements sont aujourd'hui difficilement accessibles pour les nouvelles générations. Cependant, il existe de grandes disparités de patrimoine entre les jeunes ménages. Elles sont même plus fortes à cet âge parce que les héritages et donations jouent un plus grand rôle dans sa constitution initiale. Les 10 % des jeunes les plus favorisés possèdent plus de 100 000 euros alors que la moitié des jeunes ont moins de 5 000 euros de patrimoine.

Enfin, pour s'approcher au mieux des niveaux de vie de la population, il faut aussi prendre en compte les principales charges. Les impôts bien sûr : les jeunes actifs célibataires sont lourdement pénalisés par le système d'impôt sur le revenu français, très favorable aux familles aisées, par le biais du « quotient familial » [1]. Surtout, ils ont subi beaucoup plus que les autres ménages les effets de l'envolée des prix de l'immobilier : accès à la propriété rendu presque impossible, loyers qui grimpent en flèche (voir la fiche sur le logement). Les jeunes sont comme pris en tenaille par des revenus qui stagnent et un coût du logement qui progresse, imposant des restrictions importantes pour les plus modestes (logement, loisirs, etc.).

## Des chiffres repères

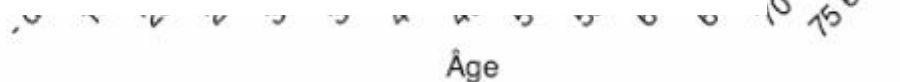
# Patrimoine **Patrimoine des moins de 30 ans** **en 2004**

[1] Système où la diminution d'impôt ne procure un enfant s'élève avec le revenu (même si la baisse est plafonnée).

- Emplacement : [Accueil](#) > [Analyses](#) >
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-revenus-des-jeunes>

<b>Patrimoine moyen</b>	<b>32 200 €</b>
10% possèdent plus de	108 150 €
<b>50% possèdent plus de</b>	<b>4 660 €</b>
90% possèdent plus de	430 €

Source : Insee



Source : enquête Patrimoine des ménages 2004, Insee

Source : Insee

complet quelle que soit leur durée en emploi.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé.

Source : Insee, DADS 2006 (exploitation au 1/12).